

# INITIATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

## Public

- Membres du CSE, représentants de proximité, délégués syndicaux, salariés désignés compétents ou référents en santé et sécurité au travail, etc.

## Pré-requis

- Aucun

## Conditions de mise en œuvre

- Situations de travail présentées hors du contexte de l'entreprise
- Participation à la formation basée sur le volontariat
- Protection de la parole
- Centrage sur les activités de travail
- Exclusion de la recherche des responsabilités

## Durée

- 2 jours

## Lieu de formation

- FIAP Jean MONNET  
30, rue Cabanis - 75014 PARIS

## Objectifs

- Identifier les risques psychosociaux comme des risques professionnels
- Connaître les facteurs liés à l'activité de travail, à l'origine des différentes catégories de risques psychosociaux, les effets et les conséquences pour la santé
- Connaître le cadre réglementaire de la prévention
- Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions de prévention

## Méthodes et outils pédagogiques

- Apports de connaissances
- Exercices et cas pratiques
- Vidéos

## Programme de formation

### 1. Introduction

- Conditions de mise en œuvre de la formation «S'initier au RPS»
- Recueil des attentes des participants

### 2. Enjeux de la prévention des RPS

- Aspects humains, sociaux, économiques et juridiques
- Conséquences pour les salariés et pour l'entreprise

### 3. Définition des RPS

- Différentes définitions (Agence Européenne pour la santé et la sécurité au travail, ministère du travail, etc.)
- Stress, violences internes et violences externes
- Autres catégories de RPS : souffrance éthique, charge émotionnelle, etc.

Lise MATTIO

[Formations représentants du personnel : Santé, Sécurité & Conditions de travail](#)

Initiation à la prévention des risques psychosociaux

[lisemattio@gmail.com](mailto:lisemattio@gmail.com) - 06 60 10 48 67

<https://formations-cse-paris.fr>

Habilité par le Ministère du Travail : arrêté préfectoral n°2014266-0012 du 23/09/14

N° SIRET 352 169 684 00029 - Numéro de déclaration d'existence : 11 920 421 692

## **Organisme de formation habilité par l'INRS**

- Formation du salarié désigné compétent/référent SSCT
- Initiation à la prévention des risques psychosociaux

## **Formateur**

- Habilité par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels CRAMIF/CARSAT/INRS

## **Prix Inter-entreprises**

- 980 € Net de taxes/personne

## **Prix Intra-entreprise**

- Devis sur demande

## **4. Situation de travail à risque**

- Caractéristiques d'une situations à risque
- Identification des données formelles et informelles
- Causes des différentes catégories de RPS
- Impacts sur la santé

## **5. RPS et réglementation**

- Obligations générales de l'employeur en santé et sécurité au travail
- Principes généraux de prévention
- Rôle des acteurs de santé et sécurité au travail (médecin du travail, représentants du personnel, etc.)
- Caractéristiques d'un accident du travail et d'une maladie professionnelle applicables aux RPS
- Responsabilités de l'employeur en cas accident du travail ou de maladie professionnelle

## **6. Démarche de prévention des RPS**

- Types d'action de prévention
- Effets des différents niveaux de prévention
- Repérage des actions de prévention primaire

## **7. Évaluation des acquis**

- A partir d'une situation de travail fictive, identification des données.

Lise MATTIO

Formations représentants du personnel : Santé, Sécurité & Conditions de travail

Initiation à la prévention des risques psychosociaux

[lisemattio@gmail.com](mailto:lisemattio@gmail.com) - 06 60 10 48 67

<https://formations-cse-paris.fr>

Habilité par le Ministère du Travail : arrêté préfectoral n°2014266-0012 du 23/09/14

N° SIRET 352 169 684 00029 - Numéro de déclaration d'existence : 11 920 421 692